

Séance extraordinaire du 7 décembre 2020

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Odilon-de-Cranbourne, tenue au 111 rue Hôtel-de-Ville à Saint-Odilon-de-Cranbourne, le 7e jour de décembre 2020 à 19h30.

Sont présents :

Mesdames les conseillères : Lynda Poulin

Peggy Poulin-Nolet

Messieurs les conseillers : Alain St-Hilaire

Éric Morency Mario Boily Renald Rodrigue

Tous formants quorum sous la présidence de madame la mairesse Denise Roy.

Est aussi présente :

La directrice générale, Madame Dominique Giguère.

Ordre du jour

- 1. Ouverture de la séance
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3. Adoption du budget 2021
- 4. Adoption du programme triennal 2021-2022 et 2023
- 5. Certificat de disponibilité des crédits
- 6. Période de questions et commentaires
- 7. Levée de l'assemblée
- 1. Ouverture de la séance

Madame la mairesse, Denise Roy, ouvre la séance.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution 204-12-2020

ATTENDU QUE tous les membres du Conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance et que madame la mairesse en fait la lecture au bénéfice de l'auditoire;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Renald Rodrigue et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté. Adoptée

3. Adoption du budget 2021

Résolution 205-12-2020

Il est proposé par Éric Morency et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

QUE le budget de la municipalité de St-Odilon-de-Cranbourne pour l'année 2021 soit adopté au montant de 3 430 416\$ selon la répartition suivante des postes:

	2021	
DE FONCTIONNEMENT		
Taxes	1 885 152	
Paiements tenant lieu de taxes	13 207	
Services rendus	222 150	
Impositions de droits	12 000	
Amendes et pénalités	1 500	
Intérêts	7 000	
Autres revenus	25 000	
Transfert	234 707	
Total de fonctionnement	2 400 716	
IMMOBILISATIONS		
Transfert (subv immo)	502 700	
TOTAL REVENUS	2 903 416	
DÉPENSES		
DE FONCTIONNEMENT		
Administration générale	349 095	
Sécurité publique	212 301	
Transport routier	858 891	
Hygiène du milieu	322 584	
Santé et bien-être	50 110	
Aménagement, urbanisme et développement	99 190	
Loisirs et culture	249 461	
Frais de financement	91 348	
Remboursement de la dette à long terme	302 495	
Réserve financière		
Total de fonctionnement	2 535 475	
IMMOBILISATIONS		
Administration générale	57 500	
Sécurité publique		
Transport routier	537 700	
Hygiène du milieu	170 000	
Santé et bien-être		
Aménagement, urbanisme et développement	16 667	
Loisirs et culture	55 000	
Propriétés destinées à la revente	58 074	
Total immobilisation	894 941	
TOTAL DÉPENSES	3 430 416	

AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES	
Surplus accumulé affecté	
Financement	-502 000
Réserve financière et fonds réservé	-25 000
Produit de cession	
Total autres activités financières	-527 000
Surplus (déficit)	0

Adoptée

4. Adoption du programme triennal 2021-2022 et 2023

Résolution 206-12-2020

CONSIDÉRANT l'article 953.1 du code municipal par lequel le conseil d'une municipalité locale doit, au plus tard le 31 décembre de chaque année, adopter le programme des immobilisations de la municipalité pour les trois exercices financiers subséquents ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Peggy Poulin-Nolet et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

QUE le programme triennal d'immobilisations 2021, 2022 et 2023 soit adopté tel que présenté.

Plan triennal d'immobilisations

		2021	2022	2023
INVESTISSEMENT				
ADMINISTRATION GÉNÉRALE				
Chaises conseil		2 500		
	TOTAL	2 500	0	0
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE				
Gycleur			200 000	
Aménagement rampe handicapée			15 000	
	TOTAL	0	215 000	0
TRANSPORT ROUTIER				
Rue Turcotte (pavage et bordures)		125 000		
Rue Bélair (pavage et bordures)		264 000		
Camion lourd				250 000
Balaie de rue		25 000		
Trottoirs rue Langevin		247 500		
Pavage divers			200 000	200 000
Asphalte prolongement rue des Cerisiers		25 000		50 000
Finition rue des Pins		25 000		
	TOTAL	711 500	200 000	500 000
HYGIÈNE DU MILIEU				
Tour d'eau				44 000
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DEVE	LOPPEME	INT		

Fibre optique		16 667	16 667	16 667
Prolongement rue		170 000		150 000
Pancartes		55 000		10 000
	TOTAL	241 667	16 667	176 667
LOISIRS ET CULTURE				
Parc des aînés		49 852		
Mobilier salle communautaire			25 000	
	TOTAL	49 852	25 000	0
Propriétés destinées à la revente		50 000		
TOTAL		1 055 519	456 667	720 667
MODE DE FINANCEMENT				
Subvention				
PRIMADA (Parc des aînés)		38 992		
Horizon des aînés				
Honzon des antes			25 000	
TECQ		462 700	25 000	
		462 700	25 000 200 000	200 000
TECQ		462 700 502 000		200 000 494 000
TECQ Autres			200 000	
TECQ Autres Emprunt		502 000	200 000	

Adoptée

5. <u>Certificat de disponibilité des crédits</u>

Conformément à l'article 6.1 du Règlement 377-2019 décrétant les règles de contrôle et suivi budgétaire, je, soussignée, Dominique Giguère, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par les présentes que la municipalité dispose des crédits nécessaires pour acquitter les dépenses prévues au budget 2021.

6. Période de questions et commentaires

Aucune question dans la salle.

7. <u>Levée de l'assemblée</u>

Résolution 207-12-2020

Il est proposé par Lynda Poulin et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

QUE la séance soit levée à 19h40.

Adoptée

Je, Denise Roy, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut	à la
signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article	142
(2) du Code municipal.	

Denise Roy,	Dominique Giguère,
Mairesse.	Directrice générale.